

voles prétextes, de lui prouver que nous ne sommes point un peuple foible, pusillanime, ou divisé, & que loin d'être opposés à notre Gouvernement, nous ne voulons point acquiescer à aucune intervention étrangere dans nos affaires ni l'appeller même à notre aide. Nous devons lui montrer en même temps que, tandis que nous sommes résolus de repousser l'injure, nous consentons à faire toutes les avances raisonnables pour parvenir à un accommodement juste ; que, tandis que nous préparons à une guerre ferme & vigoureuse, nous désirons cultiver la paix, aussi long-temps que l'espérance nous restera de la conserver ; que, quoique notre intention ne soit point d'en appeller à notre épée, si nous sommes réduits à la nécessité de la tirer, nous n'y aurons recours qu'avec répugnance & regret.

C'est le système que le président recommanda dans son discours aux deux Chambres, à l'ouverture du Congrès : il déclare sa résolution d'entreprendre encore une négociation, & demande que cette entreprise soit soutenue & secondée par des préparatifs sérieux au dedans. Ces mesures donneront plus de force à nos plaintes, & si la réparation nous étoit refusée, elles nous mettront en situation de supporter un événement défavorable avec énergie & succès. Je suis parfaitement d'accord de ses sentimens, & je donnerai ma voix dans la Chambre pour les soutenir de la maniere la plus efficace. L'objet est maintenant en discussion, & j'espere qu'on adoptera le système recommandé par le président.

Ce système est exactement conforme à celui qu'on adopta autrefois pour l'Angleterre, quand, après des remontrances réitérées de notre part, elle continua ses déprédations sur notre commerce, quoique, par cette conduite, elle ne rompit pas le traité, quoiqu'elle ne rappellât point son ministre, & ne renvoyât point le nôtre, nous prîmes le parti de nous préparer à la résistance, mais pendant ce temps-là de tenter une autre entreprise par négociation, &

heureuse-